

Fiche outil 3 : Dégager des priorités et définir des objectifs

(troisième trimestre Année N-1)

Pourquoi ?

- A partir d'indicateurs pertinents, identifier **trois objectifs** de travail au maximum qui constitueront les priorités du projet d'école.
- Les **objectifs** s'inscrivent dans le cadre académique autour de **trois axes** :
 - 1- Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise des connaissances et compétences du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture.
 - 2- Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites.
 - 3- Garantir la cohérence des enseignements et la cohérence des parcours d'apprentissage.

Comment ?

A travers l'analyse des données de l'école en termes de points forts et points à améliorer, l'équipe enseignante a dégagé quelques orientations générales qu'il s'agit, à présent, de traduire en objectifs permettant la réalisation d'actions concrètes.

Organisation du travail

Instance ou personnes concernées

Les conseils de cycle ou, pour les écoles de cinq classes et moins, le conseil des maîtres.

Tâches à accomplir au cours de la réunion

- Identifier précisément les priorités pour l'école.
- Définir les trois objectifs.
- Formuler chacun d'eux en une phrase, débutant par un verbe d'action par exemple : Rendre les élèves capables de ... , Inciter à ..., Favoriser ..., Mettre en place les conditions pour ..., Mieux prendre en compte..., Consolider..., Permettre de ..., Développer, ... etc.
 - ▶ *support à renseigner* : Dans TBE - [Projet d'école - Fiche synthèse du projet d'école](#)
Hors TBE - [Plan d'actions à compléter en parallèle](#)

Déroulement possible de l'animation

Lorsque l'école est suffisamment importante pour travailler en conseil de cycle, plusieurs organisations sont possibles :

- les conseils se réunissent successivement : le directeur peut animer les deux réunions et propose une synthèse des orientations lors d'une réunion suivante ;
- les deux conseils se réunissent simultanément : des « présidents de cycle » sont animateurs et rapporteurs du groupe ; le directeur anime, immédiatement après, un conseil des maîtres qui rédige une synthèse.

La procédure peut être la suivante :

- s'appuyer sur les commentaires écrits rédigés lors de l'étape précédente pour l'interprétation des indicateurs ;
- élaborer une liste des grands domaines d'enseignement et / ou les priorités touchant à la vie de l'école qui doivent absolument être abordés pour répondre aux difficultés constatées pour les élèves de l'école ;
- hiérarchiser cette liste en fonction d'effets attendus sur l'amélioration des apprentissages des élèves et sur l'organisation pédagogique en cycles.

Conseils

- Penser à prendre contact avec l'école maternelle ou élémentaire voisine, éventuellement - pour les écoles élémentaires - avec le principal du collège, afin de faciliter ultérieurement les liaisons pédagogiques.
- Prendre connaissance des différents projets, contrats d'objectifs, PEDT, projet éducation prioritaire, programme d'actions école-collège, etc...
- S'assurer de la clarté des formulations et de l'accord de l'ensemble de l'équipe enseignante quant aux orientations choisies.

Repères et documents

Repères

Des exemples d'objectifs :

- Permettre la découverte d'autres domaines culturels aux élèves
- Favoriser l'ouverture culturelle de tous les élèves en vue de développer le plaisir de lire et d'écrire
- Elargir l'horizon culturel et linguistique des élèves
- Améliorer la réussite scolaire en privilégiant le rythme de vie de l'enfant
- Favoriser le développement des compétences pour mieux vivre en société (éducation à la citoyenneté et à l'environnement)
- Favoriser la prise de risque et l'accès à l'autonomie
- Rendre les élèves capables de s'impliquer dans un projet individuel et collectif
- Privilégier la maîtrise de la langue, en utilisant, entre autres moyens, les ressources de l'école et de la commune (BCD, Médiathèque, ...)
- Rendre les élèves capables de lire et comprendre divers textes et documents pour apprendre dans les différentes disciplines
- Développer le travail d'écriture en lien avec l'orthographe, la grammaire et le vocabulaire
- Développer la pratique de l'oral dans les différents domaines disciplinaires
- Inciter à mieux maîtriser le calcul et la numération
- Inciter à mobiliser des raisonnements permettant la résolution de problèmes
- Consolider la démarche d'investigation en sciences et la transférer à d'autres domaines disciplinaires
- Développer la sensibilité artistique
- etc ...

Document

- [Fiche d'aide à l'analyse à poursuivre partie « politique d'école »](#)

Analyse de la situation de l'école Aide à la prise de notes pour le directeur

1. Prendre appui sur les indicateurs présents dans TBE puis élargir l'analyse

INDICATEURS CENTRÉS SUR LES PARCOURS SCOLAIRES DES ÉLÈVES	
<i>Indicateurs en référence : maintien, validation des paliers du socle, validation des items du livret scolaire, orientation, ...)</i>	
Points forts	Points à améliorer
INDICATEURS CENTRÉS SUR LES PARCOURS PERSONNALISÉS DES ÉLÈVES	
<i>Indicateurs en référence : PPPE, PPPE passerelle, PPPE 6^{ème}, PAP, PPS, APC, AE, SRAN, suivi RASED, ...</i>	
Points forts	Points à améliorer
INDICATEURS CENTRÉS SUR LA VIE SCOLAIRE	
<i>Indicateurs en référence : Taux d'absentéisme, participation aux élections, aux réunions des parents, incidents dans l'école, ...</i>	
Points forts	Points à améliorer
INDICATEURS CENTRÉS SUR LES ÉVALUATIONS	
<i>Indicateurs en référence : évaluations fin GS, début CP, mi-CP, fin CP, A1, A1+, A2, sciences, évaluations internes à l'école ou à la circonscription, ...</i>	
Points forts	Points à améliorer

2. Rechercher les points d'appui et les leviers possibles pour la mise en œuvre du projet d'école

LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	
Points forts	Points à améliorer

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE RESSOURCES SPÉCIFIQUES DE L'ÉCOLE	
Points forts	Points à améliorer

POLITIQUE D'ÉCOLE :	
Sélection de 3 à 6 indicateurs	3 Objectifs prioritaires
	1.
	2.
	3.

Nom de l'école
Adresse
Commune
Téléphone
Code établissement
Adresse électronique
Secteur de collège

PROJET D'ÉCOLE OU DE RÉSEAU 2015 / 2018

FICHE SYNTHÈSE

Rentrée 2015



Objectif n°1 :
Axe du projet REP, REP+ auquel l'objectif se réfère :
Indicateur(s) :
Valeur de départ : Valeurs intermédiaires : Valeur cible :

Actions prévues	Classes ou cycles impliqués	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				
			Action pérenne	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17	Action prévue en 17 18	Action terminée
Numéroter l'action ; donner l'intitulé ; préciser brièvement l'intention de l'action prévue. Etablir le lien avec les autres projets (projet d'éducation prioritaire, programme d'actions école collège, PEAC, volet pédagogique du projet de sortie culturelle, etc ...). Par exemple :							
1 Discussions à visée philosophique Apprendre à écouter autrui, formuler, justifier et faire évoluer son point de vue à l'issue d'une discussion argumentée.	Cycles 2-3	1-2 et 3	X				
2 Soutien et accompagnement des élèves en difficulté Mise en synergie de l'aide proposée en classe avec celle prévue par les différents dispositifs. Voir projet d'éducation prioritaire, fiche action APC et programme d'action école collège	Cycles 2-3-6ème	1-2 et 3	X				

Objectif n°2 :
Axe du projet REP, REP+ auquel l'objectif se réfère :
Indicateur(s) :
Valeur de départ : Valeurs intermédiaires : Valeur cible :

Actions prévues	Classes ou cycles impliqués	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				
			Action pérenne	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17	Action prévue en 17 18	Action terminée

Objectif n°3 :
Axe du projet REP, REP+ auquel l'objectif se réfère :
Indicateur(s) :
Valeur de départ : Valeurs intermédiaires : Valeur cible :

Actions prévues	Classes ou cycles impliqués	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				
			Action pérenne	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17	Action prévue en 17 18	Action terminée

Légende :

- (*)
Axe 1 Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture
Axe 2 Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites
Axe 3 Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège

Avis de l'inspecteur(trice) de l'éducation nationale de la circonscription sur la conformité du projet :

Date :

Avis du conseil d'école ou du conseil de réseau :

Date :

Agrément du projet par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale :

Date :

Document à renseigner dans TBE

Nom de l'école
Adresse
Commune
Téléphone
Code établissement
Adresse électronique
Secteur de collège

PROJET D'ÉCOLE OU DE RÉSEAU 2015 / 2018

FICHE SYNTHÈSE

Rentrée 2015



Objectif n°1 :

Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :

Indicateur(s) :

Valeur de départ : Valeurs intermédiaires : Valeur cible :

Actions prévues	Classes ou cycles impliqués	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				
			Action pérenne	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17	Action prévue en 17 18	Action terminée

Objectif n°2 :

Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :

Indicateur(s) :

Valeur de départ : Valeurs intermédiaires : Valeur cible :

Actions prévues	Classes ou cycles impliqués	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				
			Action pérenne	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17	Action prévue en 17 18	Action terminée

Objectif n°3 :

Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :

Indicateur(s) :

Valeur de départ : Valeurs intermédiaires : Valeur cible :

Actions prévues	Classes ou cycles impliqués	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier				
			Action pérenne	Action prévue en 15 16	Action prévue en 16 17	Action prévue en 17 18	Action terminée

Légende :

- (*)
- Axe 1 Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture
 - Axe 2 Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites
 - Axe 3 Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège

Avis de l'inspecteur(trice) de l'éducation nationale de la circonscription sur la conformité du projet :

Date :

Avis du conseil d'école ou du conseil de réseau :

Date :

Agrément du projet par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale :

Date :

Document à renseigner dans TBE

PLAN D'ACTIONS

Objectif n° ... du projet d'école ou de réseau 2015 - 2018 :

.....L'objectif prioritaire vise à répondre aux fragilités et difficultés repérées chez les élèves et dans l'école.

Il permet d'orienter et de mettre en cohérence les actions et stratégies d'accompagnement. (intitulé)

.....(axe du projet de réseau REP REP+ auquel l'objectif se réfère)

Indicateur(s) : <i>données chiffrées significatives ou caractéristiques de l'école</i>	Indicateur(s) :
Valeur de départ : <i>se référer au tableau des indicateurs</i>	Valeur de départ :
Valeurs intermédiaires : <i>évolution de l'indicateur au cours du projet d'école</i>	Valeurs intermédiaires :
Valeur cible fin 2018 : <i>valeurs significatives ou caractéristiques au regard des données de référence (départementale, circonscription, école, ...) et du contexte scolaire</i>	Valeur cible fin 2018 :

Déclinaison de l'objectif retenu et Stratégies d'accompagnement (pour les enseignants)	Compétences visées (pour les élèves)	Mise en œuvre des actions prévues cycles ou classes concernés	Axe(s) pro- jet d'école (*)	Echéancier					Modalités d'évaluation des compétences (axes 1-2) des objectifs visés (axe3)
				action pérenne	action prévue en 15-16	action prévue en 16-17	action prévue en 17-18	Action terminée	
Objectifs d'enseignement <i>L'objectif prioritaire est décliné en objectifs d'enseignement déterminé par l'équipe pédagogique au regard des programmes et du socle.</i> Stratégies d'accompagnement <i>L'objectif prioritaire est décliné en stratégies d'accompagnement : pratiques communes ou progressives de l'équipe pédagogique permettant de garantir la cohérence des parcours scolaires des élèves (organisations pédagogiques spécifiques, partenariat, programmations et progressions, outils communs, modalité de travail en équipe de cycle, liaison inter cycles, formations,...).</i>	<i>Compétences élèves à développer pour atteindre l'objectif visé</i> <i>Compétences reportées dans les livrets scolaires, en cohérence avec les programmes et le socle commun.</i>	<i>Choix d'actions pertinentes en regard de l'objectif visé, des indicateurs retenus et des compétences élèves.</i> <i>Détailler :</i> - intitulé de l'action, domaine, classes ou cycles concernés, période retenue - modalités de mise en œuvre - moyens nécessaires : outils, travail en équipe, projet supports (acmisa, ...), formation souhaitée	<i>Indiquer l'axe ou les axes au(x)quel(s) l'action se réfère</i> <i>Les 3 axes ne doivent pas nécessairement être repris pour chaque action</i>						Evaluation quantitative : - des compétences élèves (résultats obtenus aux évaluations, validation des compétences dans les livrets scolaires, le socle commun) - des indicateurs (évolution de l'indicateur en référence à la valeur de départ et la valeur cible que s'est fixée l'école). Evaluation qualitative : - observations, effets constatés, participation, investissement, intérêt, ...
Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement									<i>Préciser les outils utilisés et la fréquence d'évaluation retenue.</i>

PLAN D'ACTIONS

Objectif n° ... du projet d'école ou de réseau 2015 - 2018 :

..... (intitulé)

..... (axe du projet de réseau REP REP+ auquel l'objectif se réfère)

Indicateur(s) :	Indicateur(s) :
Valeur de départ :	Valeur de départ :
Valeurs intermédiaires :	Valeurs intermédiaires :
Valeur cible fin 2018 :	Valeur cible fin 2018 :

Déclinaison de l'objectif retenu et Stratégies d'accompagnement (pour les enseignants)	Compétences visées (pour les élèves)	Mise en œuvre des actions prévues cycles ou classes concernés	Axe(s) projet d'école (*)	Echéancier					Modalités d'évaluation des compétences (axes 1-2) des objectifs visés (axe3)
				action pérenne	action prévue en 15-16	action prévue en 16-17	action prévue en 17-18	Action terminée	
Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement									
Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement									
Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement									

(*)

Axe 1 : Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture

Axe 2 : Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites

Axe 3 : Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège